

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

LUGATO GmbH & Co. KG
Großer Kamp 1
D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0
N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

Service émetteur / téléphone

Départements TS, téléphone : +49 40 694 07-222
e-mail: technik@lugato.de

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

technik@lugato.de

Identification de l'importeur

Adresse

Puag AG
Oberebenestrasse 51
CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)
N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)
e-mail info@puag.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 3; H226

Skin Irrit. 2; H315

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO₂) pour l'extinction.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

Informations relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation, contient les substances dangereuses listées ci-après.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	Hydrocarbures, C9-C11, Isolkane, cycloalcanes, <2% d'aromatiques			
	- 920-134-1 - 01-2119480153-44	Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	10,00 - < 25,00	% en poids
2	naphta léger (pétrole), hydrotraité		Contient < 0,1 % en poids de benzène (no CE 200-753-7).	
	64742-49-0 920-750-0 649-328-00-1 01-2119473851-33	Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	2,50 - < 10,00	% en poids
3	Hydrocarbures, C9, aromatiques			
	64742-95-6 918-668-5 - 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066	< 2,50	% en poids
4	hydroxyde de sodium			
	1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 01-2119457892-27	Skin Corr. 1A; H314	< 1,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
4	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,5% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,5% Skin Corr. 1B; H314: C >= 2% Skin Corr. 1A; H314: C >= 5%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Si les symptômes persistent, consulter l'oculiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Produit d'extinction à sec; Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9-C11, Isolkane, cycloalcanes, <2% d'aromatiques			- 920-134-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	208	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	871	mg/m ³
2	naphta léger (pétrole), hydrotraité			64742-49-0 920-750-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	773	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2035	mg/m ³
3	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	25	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	150	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9-C11, Isolkane, cycloalcanes, <2% d'aromatiques			- 920-134-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	125	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	125	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	185	mg/m ³
2	naphta léger (pétrole), hydrotraité			64742-49-0 920-750-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	699	mg/kg
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	699	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	608	mg/m ³
3	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	11	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	11	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	32	mg/m ³

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filte respirateur A2

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	nitrile		
Epaisseur du matériel	>=	0,4	mm

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur	
épais	
noir	
Odeur	
odeur d'essence	
Seuil d'odorat	
Donnée non disponible.	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / Zone d'ébullition	
Valeur	100 °C
Point de fusion / Zone de fusion	
Donnée non disponible.	
Point de décomposition / Zone de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	> 30 °C
Température d'auto-inflammabilité	
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
Propriétés comburantes	
Donnée non disponible.	
Propriétés explosives	
Le produit n'est pas explosif. Formation éventuelle de mélanges vapeur-air explosifs / inflammables.	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

Inflammabilité (solide, gaz)

Donnée non disponible.

Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;

Donnée non disponible.

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur

Donnée non disponible.

Taux d'évaporation

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	0,94	g/cm ³
Température de référence	20	°C

Solubilité dans l'eau

Remarque/s Non miscible ou difficile à mélanger

Solubilité(s)

Donnée non disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Donnée non disponible.

Viscosité

Valeur	77	sec
Température de référence	20	°C
Type	Durée d'écoulement	
Méthode	coupe ISO 6 mm	

Teneur en parts non-volatiles

Valeur	51,2	%
--------	------	---

9.2 Autres informations

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
DL50	>	5840	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
DL50	>	3492	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
DL50	>	2800 - 3100	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
DL50	>	3160	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
CL50	>	23,3	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
CL50	>	6,193	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
	Espèces	lapin	
	Méthode	OCDE 404	
	Source	ECHA	
	Évaluation	Non irritant	
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
	Espèces	lapin	
	Méthode	OCDE 404	
	Source	ECHA	
	Évaluation	irritant faible	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
	Espèces	lapin	
	Source	ECHA	
	Évaluation	Non irritant	
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
	Espèces	lapin	
	Méthode	OCDE 405	
	Source	ECHA	
	Évaluation	Non irritant	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
	Voie d'exposition	Peau	
	Espèces	cobaye	
	Méthode	OCDE 406	
	Source	ECHA	
	Évaluation	non sensibilisant	
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
	Voie d'exposition	Peau	
	Espèces	cobaye	
	Méthode	OCDE 406	
	Source	ECHA	
	Évaluation	non sensibilisant	
Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

Cancérogénicité
Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.
Danger par aspiration
Donnée non disponible.
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
L'inhalation des vapeurs du produit peut causer des maux de tête, la somnolence et l'étourdissement. L'inhalation de vapeurs en concentration élevée peut provoquer des irritations des yeux, de la nez et des voies respiratoires. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9-C11, Isolkane, cycloalcanes, <2% d'aromatiques	-	920-134-1
LL50		3,6	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
LL50		<= 10	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
3	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LL50		9,2	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9-C11, Isolkane, cycloalcanes, <2% d'aromatiques	-	920-134-1
NOEC		0,132	mg/l
Durée d'exposition		28	jour(s)
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	(Q)SAR		
Source	ECHA		
2	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
NOELR		0,57	mg/l
Durée d'exposition		28	jour(s)
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
LE50		<=	10 mg/l
Durée d'exposition			48 h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50			3,2 mg/l
Durée d'exposition			48 h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
NOELR			1 mg/l
Durée d'exposition			21 jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
LE50		<=	30 mg/l
Durée d'exposition			72 h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50			2,9 mg/l
Durée d'exposition			72 h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
NOELR			6,3 mg/l
Durée d'exposition			3 jour(s)
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OECD 201		
Source	ECHA		
Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
CE50		>	99 mg/l
Durée d'exposition			10 min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	920-750-0
Valeur		98	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Type	BSB		
Valeur		78	%
Durée		28	j
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	30
Numéro ONU	UN1139
Nom technique	SOLUTION D'ENROBAGE
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3
Remarque/s	Les récipients ayant une capacité <= 450 l ne sont pas assujettis aux prescriptions ADR (voir 2.2.3.1.5)

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1139
Nom et description	COATING SOLUTION
EmS	F-E, S-E
Étiquettes	3
Remarque/s	Les récipients dont la capacité est inférieure ou égale à 30l ne sont pas soumis aux dispositions du code IMDG, chapitre 4.1, 5.2 et 6.1 (cfr. Code IMDG 2.3.2.5)

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1139
Nom et description	Coating solution
Étiquettes	3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3, 40
---	----------

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	P5c
---	-----

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC	25,2	%
Valeur VOC	236,9	g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SCHWARZER BLOCKER SCHUTZLACK

Code produit: SBSL

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 04.03.2019

Version remplacée: 3.0.2, établi le: 24.03.2017

Région: CH

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 20280